

Indicateurs d'Activité de la Société Chimique ALKIMIA au 31 Mars 2024

	Indicateurs	Unités	31-mars		31/12/2023*	
			2024	2023		
1	Production (STPP + MAP)	t	4 607,000	7 126,000	26 760,000	
2	Consommations spécifiques par tonne produite	P ₂ O ₅	t	0,731	0,660	0,679
		Total alcalis	t	0,578	0,57	0,577
		Ammoniac	t	0,20	0,18	0,182
		Eau Industrielle	m ³	1,730	5,48	0,325
		Electricité	kwh	769,208	364,50	541,584
		Gaz naturel	th	3962,426	2 886,310	3 077,930
3	Chiffre d'affaires	DT	23 890 755,064	32 810 206,526	107 905 101,202	
4	Endettement	CMT	DT	15 368 580,000	9 872 381,628	15 368 588,000
		CCT	DT	3 967 012,480	18 604 908,610	4 504 568,275
5	Investissements	DT	51 136,000	30 434,951	374 635,357	

* les chiffres 2023 sont provisoires (audit des comptes en cours)

Faits saillants du premier trimestre 2024 :

- ✓ La production au 31 Mars 2024 a atteint 4 607 tonnes réparties en 2 600 tonnes de Tri-polyphosphate de sodium et 2 007 tonnes de MAP cristallisé contre 7 126 tonnes de STPP produites au 1^{er} trimestre 2023, enregistrant ainsi une baisse de 34,35%. Ce niveau de production s'explique par la baisse de la demande de STPP sur le Marché International et la perte d'importants clients après les diverses déclarations par le Groupe Chimique Tunisien de **Cas de Force Majeure** ayant entraîné des arrêts forcés des Unités de production durant les sept dernières années par manque d'acide phosphorique.
- ✓ Par ailleurs, la baisse du chiffre d'affaires de 27,19% par rapport à celui du premier trimestre 2023, s'explique par la baisse du volume de ventes, due notamment à la surfacturation, par le Groupe Chimique Tunisien, des deux matières premières principales, l'acide phosphorique et l'ammoniac, entraînant la perte de compétitivité de la Société par rapport aux concurrents qui accèdent à ces matières premières à des conditions normales et plus avantageuses sur le Marché.
- ✓ L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 25/01/2024 a validé et confirmé la décision d'augmentation du capital de la Société de 20 000 000 de dinars, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29/12/2022. Cette augmentation sera complètement réalisée et clôturée incessamment et dans les délais légaux.
- ✓ Cette dite augmentation de Capital permettra de lancer la première étape du Plan de restructuration de la Société portant sur la conversion de l'unité U-1500 pour produire 160 000 tonnes de NPK (80 000 tonnes pulvérulent et 80 000 tonnes granulés). Les études techniques ont été déjà lancées et, à la clôture de l'augmentation de capital, il sera procédé à la commande des équipements et au démarrage du chantier. Cette Unité devrait être en mesure de commencer à produire les 80 000 tonnes de produit pulvérulent au premier trimestre 2025 et sera opérationnelle pour la partie granulée au début du troisième trimestre 2025, pour produire les 80 000 tonnes supplémentaire de NPK granulé.